

12.—Subsides en espèces accordés aux chemins de fer jusqu'au 31 décembre 1936 par chemin de fer.

Chemin de fer.	Accordé par—			Total.
	Le fédéral.	Les provinces.	Les municipalités.	
	\$	\$	\$	\$
Canadien National.....	64,403,853 ¹	16,677,208	7,393,867	88,474,928
Pacifique Canadien.....	25,000,000	937,657	464,761	26,402,418
Embranchements.....	5,089,509	néant	néant	5,089,509
Lignes cédées au P.C.—coût au gouvernement.....	36,234,310	néant	néant	36,234,310
Extensions du P.C.—coût au gouvernement Payé à la province de Québec pour la rive nord.....	1,500,000	néant	néant	1,500,000
2,394,000	néant	néant	2,394,000	
Emprunt remboursé par la remise de terres octroyées (6,793,014 acres).....	10,189,521	néant	néant	10,189,521
Lignes acquises.....	11,091,608	9,054,945	2,527,150	22,673,703
Lignes sous bail—bail basé sur—				
Intérêts sur obligations ou dividendes sur actions.....	7,488,367	4,224,388	1,545,246	13,258,001
Loyer fixe.....	20,224	24,102	néant	44,326
Recettes brutes.....	937,058	346,500	73,000	1,356,558
Totaux, Pacifique Canadien.....	99,944,597	14,587,592	4,610,167	119,142,346
Autres chemins de fer.....	7,935,385	2,126,869	1,297,668	11,359,922
Totaux, tous chemins de fer.....	172,283,835	33,391,669	13,301,692	218,977,196

¹ Y compris un prêt de \$15,142,633 au Grand Tronc.

13.—Obligations des chemins de fer garanties par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux au 31 décembre 1936.

Gouvernement.	Garantie effective au 31 déc. 1936.
	\$
Nouveau-Brunswick.....	3,644,977
Ontario.....	6,725,485
Manitoba.....	3,000,000
Saskatchewan.....	17,904,062
Alberta.....	18,394,428
Colombie Britannique.....	45,186,001
Total garanti par les provinces.....	94,854,953
Gouvernement fédéral.....	721,413,072 ¹
Grand total.....	816,268,025

¹ Ne comprend pas \$216,207,142 d'obligations perpétuelles et d'actions garanties du Grand-Tronc qui maintenant font partie du Canadien National,—dont l'intérêt et les dividendes sont garantis par le gouvernement fédéral, ni les valeurs garanties par l'Etat que le gouvernement détient lui-même.

STATISTIQUES FINANCIÈRES DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Chemins de fer de l'Etat canadien.—Le chemin de fer Intercolonial, dont la construction, achevée en 1876, était l'une des conditions de la Confédération, et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, inauguré en avril 1875, ont de tout temps, appartenu au gouvernement fédéral et ont été exploités par lui. En 1903, le gouvernement fédéral entreprit la construction du chemin de fer national transcontinental, entre Moncton et Winnipeg, avec l'intention de le donner à bail à la compagnie du chemin de fer Grand Tronc Pacifique pour une durée de 50 ans. Mais lorsque cette construction fut achevée en 1915, à cause de conditions surgissant de la guerre, cette compagnie ne se trouva pas en mesure d'en assumer l'exploitation, et le gouvernement lui-même s'en chargea; il dut en même temps prendre à bail l'embranchement du G.T.P. vers le lac Supérieur, lequel se trouvait isolé de la